Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 5 Ramadan 1445
15 Mars 2024

N° 33

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **583**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **583**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **585**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **589**
Homologation de résolutions **589**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **590**
Avis aux créanciers **596**
Convocations
Sociétés anonymes **598**
Autres sociétés **603**
Actes Administratifs
Avis au public **603**
Divers
Avis au public **604**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV PLUS **605**
Bilan de TUNISIE SICAV **608**
Bilan de SICAV TRESOR **611**
Bilan de SICAV PROSPERITY **614**
Bilan de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA **617**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

- Nom de l'entreprise : Société Citoyenne Locale Toufen Pour Services et Production Agricole A Lagsab

- Type de société : locale

- Le montant du capital souscrit de la société : 10000 dinars

- Adresse du siège social : LAGSAB

- Thème de l'entreprise : Services agricoles

- La période indiquée pour l'entreprise : 99 ans

- La date du dépôt des statuts de la société auprès du tribunal de première instance de Siliana le 7/3/2024 sous le numéro 17/2024

- Domaine juridique : 50 actions sont placées en tant que 10.000 dinars payez en une fois. Distribué à ceux qui souhaitent cotiser sur la base d'apport pour chaque personne comme stipulé au chapitre 6 des dispositions générales de première partie du décret présidentiel n°15 du mars 2022, relatif aux sociétés privées. Et en cas de dépassement du nombre spécifié, la notification est faite par un huissier de justice et ajouter de nouvelles actions au capital de la société.

Une convocation à l'assemblée générale constitutive le 28/4/2024 une publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Et dans deux quotidiens en plus cet avis a été affiché au siège de la municipalité.

Membres :

- Jouini Fethi : 04557103

- Jouini Abdelkarim : 01747106

- Abidi Amal : 04569216

- Bouselmi Sofiene : 04569249

- Jouini Zied : 04530012

- Aifa Khalifa : 04499087.

2024R00624SODB1

Constitution d'une société communautaire

Le nom de la société à constituer : la société communautaire, Sidi Elabed

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : 10000 dinars, dix mille dinars

L'adresse prescrite du siège social : Awlad belil Grimit ouest - Enfidha - Sousse.

Sujet de la société : Développement agricole intégré et tourisme alternatif.

Durée de la société : 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de modèle d'acte constitutif : 08/03/2024 au Tribunal de Première Instance de Sousse2 sous le n°02/2024.

Le nombre d'actions à souscrire en numéraire et le montant devant être payé immédiatement : 50 actions, pour les quelles il y'a 10000 dinars.

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne : Dans le cas où la société réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque année comptable :

- 15% sont attribués sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société 20%sont consacrés aux activités sociales, culturelles et environnementales.

Le reliquat des bénéfices et excédents peut être réparti dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35 % par décision de l'assemblée générale.

- Qui plus est sert à développer ses activités et à les développer localement.

- La période d'ouverture à la souscription : du 12/3/2024 au 14/3/2024 avec possibilité d'affranchissement anticipé sous forme de souscription intégrale avant l'expiration de la période.

- Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive : L'assemblée générale constitutive se tiendra le dimanche 17/03/2024 à vingt heures au Café kiosque Sidi Saiden Enfidha Sousse cette annonce sera affichée au siège de la délégation d'Enfidha et le siège de la commune d'Enfidha.

Fondateurs :

- Mahmoud Aich : domicilié à Grimit Enfidha Sousse, téléphone 2330370

- Fadhlouni Aich : domicilié à Grimit Ouest Enfidha Sousse, téléphone 29114018

- Zouhayer Dabech : domicilié à Sidi Saiden Enfidha Sousse, téléphone 98792505

- Zin Abedin Ben Aich : domicilié à Grimit Ouest Enfidha Sousse, téléphone 98114096

- Saif Eddin Belil : domicilié à Awled Belil Enfidha Sousse, téléphone 52226289.

2024S00350SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT

COTUB

SA au capital de 14 625 000Dinars

Siège Social : Route de Tunis Km 0.5 SFAX

Identifiant unique : 0003755C

En vertu du Procès-verbal du 23/12/2023 enregistré à la recette des finances de Gremda le 29/12/2023 sous le n°23704627, Quittance n°M097414. L'assemblée générale extraordinaire décide de limiter l'augmentation de capital, décidée le 10/11/2018, au montant déjà libéré et

continu à appliquer la règle que l'arrondi des chiffres à l'entier le plus élevé et/ou le moins petit après la virgule est accepté par tous les actionnaires.

Ainsi, compte tenu des apports d'origine, et des modifications intervenues depuis, le capital social est fixé à la somme de Quatorze millions six cent vingt-cinq mille Dinars 14 625 000.

Un exemplaire du PV de l'AGE susvisé a été déposé au Registre National des Entreprises le 11/01/2024 sous le n°20242446.

L'article 6 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

2024R00616SANB2

Nominations de nouveaux dirigeants

SOCIETE "LA PREFORME"

Société anonyme

Au capital de 12.200.500 Dinars divisé en 122.005 actions de 100 Dinars

Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0373723B

M.F : 0373723B AM000

C.N.S.S. : 0024572827

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 février 2024, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - Tunis le 8 mars 2024 sous le n° 24802396 - Quittance n° M039816, le Conseil d'Administration a décidé de nommer :

- Monsieur Habib ZOUARI, en qualité de Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Habib NIFAR

- Monsieur Mohamed El MOULDI, en qualité de Directeur Général Adjoint, en remplacement de Monsieur Chedly BOUJEMAA

Un exemplaire dudit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 11 mars 2024 sous le n° 202445562.

2024R00619SANB2

Société AFRIQUE TRAVAUX

SA au capital : 6.000 000 DT

Siège social : Rue de l'Energie Eolienne, Zl Charguia 1 - 2035 Tunis

MF : 0001600Z/A/M/000

CNSS : 30338/74

Il résulte du procès-verbal de la réunion du premier Conseil d'administration du 19 février 2024 enregistré à la recette des finances Charguia 1 le 19/02/2024 sous le n°24801710 quittance n°M028197 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprise à Tunis le 27/02/2024 sous le n° 202442100 qu'il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Madame Hajer Bent Abdelaziz Bouricha en qualité de Président du conseil d'administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

- Nomination de Monsieur Mohamed Ben Abdessalem Fakhfakh en qualité de Directeur Général pour toute la durée de son mandat d'administrateur et lui délègue les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

- Nomination de Monsieur Habib Ben Mahmoud Ouerghemmi en qualité de Directeur Général Adjoint pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

2024400541SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Clôture de la SOCIETE E-SPORTS STREAMR SARL Société en liquidation

Capital social : 10.000 Dinars

Siège social : 18 Rue El Najachi - Cité El Khadra 1003 Tunis

MF : 1727671F/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/11/2023 enregistré à la recette des finances de Charguia en date du 17/11/2023. Enregistrement n°23709147 Quittance n°M117731, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises le 24/11/2023 sous le n°2023180199 il a été décidé :

- D'approuver le rapport du liquidateur

- Quitus au liquidateur

- Clôture définitive de la société

- Questions diverses.

Les documents, registres et archives de la société ont été déposés au Registre National des Entreprises le 20/12/2023 sous le n°2023186230.

Ainsi la société E-SPORTS STREAMR est définitivement clôturée et inexistante.

2024400561SRLB2

Clôture de la Société TUNIVISIONS CORPORATION SARL

SARL au capital 20.000,000 DT

Siège social : Route de la Marsa, centre Millenium, 2ème étage, B32, 2046 Sidi Daoued, Tunis

Identifiant Unique : 1748065D

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/01/2024 enregistré à la recette des finances de la Marsa en date du 9/02/2024, Enregistrement n°24700996 Quittance n°M022322, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises le 16/02/2024 sous le n°202412213 il a été décidé :

- Clôture des opérations de liquidateur de la société ;

- D'approuver le rapport de la liquidateur sur les opérations de liquidation ;

- Quitus au liquidateur.

Les documents, registres et archives de la société ont été déposés au Registre National des Entreprises le 5/3/2024 sous le n°202443853.

Ainsi la société TUNIVISIONS CORPORATION est définitivement clôturée et inexistante.

2024400562SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 10/02/2024 légalisation de signature à la municipalité de Dar Chaabane El Fehri le 12/02/2024 enregistré à la recette des finances de Dar Chaabane El Fehri le 21/02/2024 sous le n°24200138 quittance n°M013540 Mr Ridha Ben Ridha Ben Khemaies Sethom a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme boucherie sis à l'avenue Habib Bourguiba Dar Chaabane El Fehri à Mme Nadia Ben Mohamed Ben Bachir Meddeb.

Les oppositions se font à l'adresse du bénéficiaire à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 8/3/2024.

2024T00247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p en date du 15/02/2024, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 19/02/2024, reçu n°24713 enregistrement n°24201449, monsieur Houcine Ben Moussa a vendu à Mme Arbia ESSAFI la totalité du fonds de commerce destiné à toutes les activités commerciales sauf la vente des boissons alcoolisées et les salles de jeux, sis à l'avenue Habib Bourguiba, n°46, la Goulette Tunis, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions devront être adressées à l'adresse de l'acheteuse sise à l'avenue Habib Bourguiba, n°23, la Goulette Tunis dans un délai de vingt jours (20) à compter de la parution de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

La présente annonce a été publiée au journal Assabah du 28/02/2024.

2024T00250FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/02/2024, enregistré à la Recette des Finances Rue Jazira Tunis en date du 7/3/2024, Quittance n°19027, Enregistrement n°24200782 Mr Belhassen Ben Mohamed Houidi, a vendu à Mr Abdellatif Ghalgaoui, tout le fonds de commerce situé à l'angle Rue sidi Mahroug et Sidi Bou Mendil Tunis, destiné pour le commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de 15.000dt, 000.

Toutes les oppositions seront acceptées chez Mr Abdellatif Ghalgaoui à sa demeure, 8 Rue 602 Zahrouni Tunis, durant une période limitée de vingt jours (20) à partir de l'apparition de cette annonce au JORT.

La présente annonce a été publiée aux Journaux Echourouk et le Quotidien en date du 9/3/2024

2024T00251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 4/3/2024 reçu n° M020111 enregistrement n°24200990 Mme Nesrine bent Hamadi SAYEH a vendu à Mohamed Mustaha KRIDIS la totalité du fonds de commerce exploité en tant que pharmacie sis à la Rue Hédi Chaker Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de la venderesse à l'adresse de la pharmacie dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 06/03/2024.

2024T00253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 28/02/2024 légalisation de signature le même jour enregistré à la recette des finances de Foussena Kasserine le 01/3/2024 sous le n°24200203 quittance n°M006923 Mr Slah Ben Ahmed Ben Slema Khlifi a vendu à Mr Noureddine Ben Béchir Mansouri la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme café 2ème catégorie, sis au marché municipal de Foussena Kasserine.

Les oppositions seront déposées chez le Maître Lotfi Rahmouni avocat à son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba près de la BNA Kasserine pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk du 9/3/2024.

2024T00255FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 28 Février et 01 Mars 2024 et enregistré à la recette des finances Denden Manouba le 6/3/2024 (Reçu n°M022177 enregistrement n°24201000 Madame Hajer Bent Mohamed Ben Taher Dhaouidi (C.I.N n°07357060) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Radhwane Ben Zine Abdinne Ben Salah Senoussi (C.I.N n°07295572) situé n°G02 Immeuble «S» Résidence ILISSA 07 Rue Ibn Rachik Manouba Ouest Manouba - RNE : 1598859W- exploité «Tous Types de commerces "avec tous ses éléments corporels et incorporels".

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce sise au n° G02 Immeuble «S» Résidence ILISSA 07 Rue Ibn Rachik Manouba Ouest Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Alchourouk.

2024R00590FCCC2

Renonciation de contrat d'un fonds de commerce

Suivant acte d'un contrat de renonciation d'un fonds de commerce signé le 4 Mars 2024, et enregistré à la recette des finances Cité Zouhour Tunis en date du 6/3/2024 sous le n° d'enregistrement 24200424 Quittance n°M018426, ont décidé de résilié le contrat d'un fonds de commerce Madame Rabeh Bent Amor Ben Béchir Alaouini (C.I.N n°00332480) a renoncé la totalité d'un fonds de commerce à Monsieur Moez Ben Khamais Ben Masaoud Ben Chebbi (C.I.N n°04684837), Identifiant unique : 1301944Z, Aux fins d'inscription (Capital 1000 Dinars) sise Rue Alkhawarizmi N°02 Taouifik - Tunis exploité «Tous Types de commerces» avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les créanciers peuvent faire opposition entre les mains du cédant à l'adresse du fonds de commerce sise à Rue Alkhawarizmi n°02 Taouifik- Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Alchourouk.

2024R00591FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7 mars 2024 enregistré à la recette des finances de Soliman le 7 mars 2024 quittance n°M017150 enregistrement n°00593, Mr Habib ben Abdesselem Ben Khlifa sis au n°05 rue «EL FOURAT» Soliman-plage vend la totalité du fonds de commerce notamment éléments matériels et moraux exploité dans le local commercial sis au n°01 rue Ghandi boulevard de la République Soliman ce fonds de commerce consiste en une boulangerie et pâtisserie leur nom commercial c'est «Boulangerie el Nour» à Mr Issa Ben Said Dhifellaoui d'une somme totale fixée à 158000.000 dt.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette vente au J.O.R.T à l'adresse du fonds de commerce vendu, cet acte a été publié au journal «Alchourouk» du 9-3-2024.

2024R00599FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 6/02/2024 enregistré à la recette des finances de Djerba le 20/02/2024 quittance n°M022603 et enregistrement n°24201354 que Monsieur Ezzedine Ben Othmen Haoueri, titulaire de la CIN n°05733824 a vendu à Madame Danielle Bent Raphael Haddad, titulaire de la CIN n°09140287 la totalité du fonds de commerce, sis à la rue Habib Bourguiba Houmet Souk Djerba et effectué pour l'activité de vente de pièces de rechange automobile et de matériel agricole et réparation des roue de voiture.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de Madame Daniella Bent Raphael, Haddad ayant son adresse à la rue Habib Bourguiba Houmet Souk Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de sa parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est paru aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du Mardi le 5/3/2024.

2024R00601FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 6/02/2024 enregistré à la recette des finances de Djerba le 20/02/2024 quittance n°M022601 et enregistrement n°24201353 que Madame Wasila Denguir titulaire de la CIN n°01476561 et Monsieur Ezzedine Haoueri titulaire de la CIN n°05733824 et Madame Moufida Haoueri titulaire de la CIN n°05765852 et Madame Souhaila Haoueri titulaire de la CIN n°05786991 et Madame Olfa Haoueri titulaire de la CIN n°09104144 et Madame Houda Haoueri titulaire de la CIN n°08632830 ont vendu à Madame Daniella Bent Raphael Haddad, titulaire de la carte d'identité nationale n°09140287 la totalité du fonds de commerce, sis à la rue Habib Bourguiba Houmet Souk Djerba et effectué pour l'activité de restaurant.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de Madame Daniella Ben Raphael Haddad ayant son adresse à la rue Habib Bourguiba Houmet Souk Djerba, et ce dans un délai, de 20 jours de sa parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du mardi le 5/3/2024.

2024R00602FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 21/02/2024 enregistré à la recette des finances de Nabeul le même jour sous le n°24201168 la STE DISPO PHARMA, RNE 1357869 J, son siège social à Rue Aiin Nabeul représentée par son gérant Mr Sami Hlaili C.I.N n°05129673 a vendu l'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploitée au local sis à Rue Aiin Nabeul dans le commerce du matériels et accessoires paramédicaux à Mr Sami Hlaili C.I.N 05129673 domicilié à cité Néapolis d'un prix global de huit Mille dinars (8.000.000). Toute opposition doit être adressée à l'acquéreur Mr Sami Hlaili à Rue Aiin Nabeul et ce dans les vingt jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Un extrait a été publié aux journaux quotidiens "La Presse et Elsahafa" du 01/3/2024.

2024R00603FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 28/02/2024 et enregistré à la recette des finances cité Riadh - Sousse le 29/02/2024 reçu n°MO16091 enregistré sous le numéro 24200587, Mme Zohra Bent El Ouni Hadfi CIN

n°07542848 délivrée le 24/08/1995 vend la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hateb Ibn Abi Baltaa cité Erriadh Sousse son identifiant unique est 1624222N connue sous le nom café AGADIR avec tous les éléments à Mr. Mahdi Ben Amor Hmad CIN n°07636255 délivrée le 29/6/2013. Toutes les oppositions seront faites auprès de Mr Ahmed Tlili avocat sis à l'Avenue Mohamed Maarouf immeuble les élites Sousse bureau n°301 dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis. Cette annonce est publiée dans le Quotidien et Achourouk du 3/3/2024 IP324/403.

2024S00335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/02/2024 enregistré à la recette des finances de Sousse le 29/02/2024 au numéro 24201105 numéro de quittance M015394 Safa Bent Mourad Ben Ali Soumrani a vendu à Selem Ben Mansour Boujneh un fonds de commerce non enregistré au RNE consistant en la vente des pains traditionnels, sandwich et généralement tout commerce sis à cité Tourki Sousse.

Toute opposition doit être faite entre les mains de Maître Ahmed M'layah à son bureau situé au 40 Avenue de la République Sousse dans un délai maximum de vingt jours à partir de la publication du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 7/3/2024.

2024S00339FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce du 27/2/2024 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 28/02/2024 sous n°24200587 quittance N°M012534. Mr Abdeljaoued JOMAA, titulaire de la CIN n°06964331 a vendu et cédé à la Société «Salsabil des Poissons», Sarl (I. Unique n°1543162T) représentée légalement par Mr Houssem Ben Mohamed IBRAHAM, titulaire de la CIN n°06886692, la totalité du fonds de commerce du local destiné à la vente en détail des poissons et les fruits de mer, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Habib Bourguiba Téboulba - Monastir. Les oppositions se font entre les mains du représentant légal de l'acheteur sis à l'Avenue de la République en face Lycée Sokkrine Téboulba Monastir objet de ce contrat dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 8/3/2024.

2024S00340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/02/2024 enregistré à la recette des finances Médenine le 28/02/2024 quittance n°M022713 enregistrement n°24201316, Mr Omar Jhieder titulaire de la carte d'identité n°05728329 a vendu à Mr Sgaiher Meguadmini titulaire de la carte d'identité n°06536814, la totalité du fonds de commerce sis à la boutique n°213 cité Chraih Médenine destiné à la vente des meubles et électroménagers d'occasion. Toute opposition doit être signifiée à l'adresse du maître WASSILA HAZEL Avocate route Tatouine immeuble Dhaoui Médenine. Un délai de 20 jours à partir de la parution du présent au J.O.R.T sous peine de nullité. Le présent avis a été également publié au journal Echourouk en date du 3/3/2024.

2024X00315FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/10/2023 et enregistré à la recette des finances route el Ain Sfax le 12/01/2024 sous le numéro 24200211 reçu n°M004385 il appert que La Société Khadija De Commerce identifiant unique 1387490J a vendu la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de gros des produits divers dans les locaux sis à Ceinture Bourguiba Reliant Route Lafrane et Route El Ain Sfax à la société ICCI MEUBLE DE JARDIN identifiant unique 1766111T.

Cette annonce est parue au journal arabe Essabeh année 74 N 23894 et en français le journal Le Temps année 48 n°16200.

Les oppositions seront reçues au siège social de la société venderesse route Gremda km 9 marché des voitures d'une part et au siège de la société acquéreuse route teniour km 2 Sfax et ceci pendant les horaires légaux du lundi au vendredi.

2024X00318FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé daté du 27/02/2024 et enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Tozeur le 29/02/2024 folio 2024 colonne M010819 registre n° 24200793, la Société de Promotion Touristique FRAMOTEL, société anonyme ayant son siège social à l'Hôtel Regency Monastir Cap Marina, identifiant unique n°0319016Y, a vendu à la société Tozeur City société à responsabilité limitée, identifiant unique n°0833168G, ayant son siège social au n°2 Place Mendes France Mutuelleville, El Menzah, le fonds de commerce consistant en un Hôtel de la catégorie 4 étoiles sous le nom commercial «LA PALMERAIE» sis à Tozeur.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreuse la société Tozeur City à l'adresse de son siège social sus indiquée, sous peine de nullité, dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été également publiée aux journaux «Le Quotidien et Sahafa» en date du 7 mars 2024.

2024400546FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P daté le 18/01/2024 enregistré à la recette des finances

rue Djazira le 19/01/2024 quittance n°M106221 enregistrement n°24200217, Mrabti Mohamed Mehdi demeurant à Rue EL Akhtal n°30 Menzah 1 Tunis a vendu à Tlili Semi le fonds de commerce - buvette - sis au 25 Rue Abou Kassem Chebbi Tunis, cette vente a été publiée au journal quotidien «Echourouk» le 8/3/2024. Les oppositions seront faites entre les mains du vendeur à son adresse à la Rue Nabgha Dhabiani Tadhamen Ariana dans les 20 jours suivant l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

2024400547FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 01/3/2024 enregistré à la recette des finances Bir El Kasaa le 6/3/2024, quittance n°M009712 enregistrement n°24200269, Madame Amira Hider demeurant 6 rue 10656 résidence Folla Cité Ibn Sina, Tunis a vendu à Monsieur Alaa Ben Cherif Rachdi Ben Mohamed Ali Cherif la totalité du fonds de commerce sis à 1108 avenue des Martyrs Mourouj 3 Ben Arous exploité pour vente de meubles et tout commerce les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur au 30 avenue de l'indépendance Mourouj 3 Ben Arous dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution de cet avis au J.O.R.T. cet avis a été publié au journal "Essahafa" du 8/3/2024.

2024400548FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par maître Khezam Jalila avocate à la cour de cassation, enregistré à la Recette des finances cité Ettadhamen le 4/3/2024 Folio 24201325 case M023769.

Monsieur Farhat Daffef titulaire de carte d'identité nationale n°06521914 du 4/4/2002 a vendu à Monsieur Abdelhamid ben Aicha titulaire de carte d'identité n°00667406 du 20/4/2015 la totalité du fonds de commerce dont l'objet est tout commerce sis à Ennogra Mnihla 2094 Ariana.

Toutes les oppositions doivent être faites au montant de cinq mille dinars entre les mains et au domicile de l'acheteur sis à rue 106 n°4 cité Ettadhamen Ariana et ce dans les délais de 20 jours à partir de la date de parution du présent au jort.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 7/3/2024.

2024400550FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente signé le 28/12/2023 et enregistré à la recette des finances Bargo quittance n°M000107 enregistrement n°24200006.

Mr. Aymen ben Mohamed ben Alaya Echatti titulaire de la C.I.N n°04556117 a vendu à la société Echatti Bargo ayant le matricule fiscal 1839242/h tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Cité Mongi Slim Bargo Seliana destiné pour la vente des matériaux de construction.

Les oppositions doivent être présentées au bureau de Maître Sabrine Avocate sis à Immeuble Carrefour Siliana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 9 Mars 2024.

2024400555FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 02/02/2024, enregistré à la recette des finances Ezzahra le 27/02/2024 sous le n°29200513, quittance n°M012613, Monsieur Louay Roudesly, C.I.N n°09609900, demeurant au 12 rue des canaris, Radés Miliane, Ben Arous inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1382207T ; a cédé à Madame Malek Roudesly, C.I.N n°09643273, demeurant au 12 rue des canaris, Radés Miliane, Ben Arous, la totalité du fonds de commerce consistant en une unité de teinturerie et de lavage à sec (Pressing), inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1382207T et exploité dans le local sis rue 02 Mars, Ezzahra.

Les oppositions éventuelles sont recevables entre les mains du vendeur sis au 12 rue des canaris, Radés Miliane, Ben Arous, et ce dans les 20 jours suivant la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de cet avis a été publié au journal La Presse 8/3/2024.

2024400556FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P signé le 23 et 24 octobre 2023 enregistré à la recette des finances Sidi Hssine le 26/10/2023 sous le n° d'enregistrement 23203896 quittance n°M099264.

Mr. Béchir ben Majid Nahdi titulaire de la CIN n°07267903 et Mr. Mohamed ben Majid Nahdi titulaire de la CIN n°04661419 ont vendu à Mr. Béchir ben Abdelaziz Ferchichi titulaire de la CIN n°08395226 et Mr. Mohamed ben Abdelaziz Ferchichi titulaire de la CIN n°11416088 tout le fonds de commerce destiné pour le commerce libre sis au n°272 et 274 Avenue Hrayriya Zahrouni.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au jort.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 3 Mars 2024.

2024400559FCCC2

Location gérance libre

Avis

En vertu d'un contrat de bail signé les 24 et 26 juillet 2023, enregistré à la recette des finances du quartier Al-Zouhour Tunis le 31/7/2023 Tunis sous le numéro d'enregistrement M048317, Mme Habiba Al Zoghlami a

loué l'ensemble des actifs commerciaux avec tous ses éléments matériels et moraux liés au local sis au n°2, Avenue 4001, Al-Zohour 2052, à M. Hamza Al-Hanfi et ce pour une durée d'un an renouvelable qui débute le 01 mai 2023 et qui se termine le 30 avril 2024. Les objections seront reçues entre les mains du maître Fathi ben Hssan dans son bureau sis au n°6, rue Mossoul, Tunis, dans un délai ne dépassant pas 20 jours à compter de la date de publication de cette location au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 14/12/2023 dans les journaux Al Chourouk et le Quotidien.

2024T00202FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérante libre

Suivant acte sous seing privé, enregistré le 7/3/2024 à la recette des finances de la Goulette quittance n°35430, enregistrement n°24302089, Sté bait chawaia a loué au titre de gérance libre à Mme Abir Boulivi, la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Mongi Slim immeuble emroude Aouina Tunis, spécialisé dans le commerce de restauration et salon de thé.

Les oppositions auront lieu à l'avenue Mongi Slim immeuble emroude Aouina Tunis au local où est exploité le fonds, durant vingt jours à dater de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk le 10/3/2024.

2024R00600FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé le 29 février 2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 01/3/2024 sous le n°24301875, Quittance n°M031080, Chaouki Ben Hadi Ben Saad Lakdher, SPORTTECH, siégeant 15 Farhat Hached Ariana RDC immeuble amina 2080 Ariana son identifiant unique étant 1695639D a donné en gérance libre à la société EMS Franchise SUARL- Société unipersonnelle à responsabilité limitée en la personne de son représentant légal monsieur Majdi Lakdher titulaire de la CIN n°04598988 délivrée le 18 septembre 2012 à Tunis, société en cours de constitution, la totalité de son fonds de commerce destiné à l'activité de salle de sport avec L'électro-myo-stimulation et toute activité de commerce sis au (IM05) du rez-de-chaussée Bloc 1 de l'immeuble Al Ezouard, Rue Mongi Slim l'Aouina, d'une superficie de 200 m².

La présente annonce est parue dans la Presse le 9 Mars 2024.

2024400552FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Syndic

Syndic copropriétaire Résidence Riadh Soukra 1

Suivant P.V de l'assemblée générale constitutive daté du 28/01/2024 enregistré à la recette des finances La Goulette daté du 6/02/2024 sous le n°24700998 quittance n°17868 décision de la municipalité de La Goulette daté du 23/02/2024 il a été constitué un syndic de copropriétaire Résidence Riadh Soukra 1 sis à l'appt n°2 Imm Lilas 2 Résidence Riadh Soukra Laaouina

Bureau :

Président : Ali Hmidi

Secrétaire général : Hosni Kricha

Trésorier : Mohamed Adel Ayedi.

2024T00257APSF1

Constitution du syndic de la résidence Le Lys

Sis aux Jardins de Carthage Ain Zaghouen Tunis

Suite à l'assemblée générale constitutive du syndic de la résidence Le Lys sis aux jardins de Carthage Ain Zaghouen Tunis daté du 20 janvier 2024 dont son P.V a été enregistré à la recette des finances d'El Kram sous le numéro 24701648 en date du 23 février 2024 et sous numéro de reçu M27187 et où sont élus Madame Monia Abdelli présidente du syndic et Mr Ibrahim Ballagui trésorier du syndic et Mr Soulaimen Maraoui secrétaire général et Mr Ali Ben Kheder en tant que fils de Mrs Anis Ben Kheder comme membre du syndic.

2024400565APSF1

Homologation de résolutions

Syndic de la résidence ESSAFA

Route de Tunis km 10 Cité Ons Sakiet Ezzit Sfax

Suite au P.V de l'assemblée générale tenue le 10 février 2024. Enregistré le 19 février 2024 à la recette des finances à sakiet ezzit Quittance n°MO14891 Enregistrement n°24700640.

La composition du comité de syndic a été décidé comme suit :

Président du syndic : Mr Baha Eddine Messadi

Trésorier : Mr Khalil Ghorbel

Secrétaire général : Mr Mohamed Gharbi

Membre : Mr Talel Krichen

Membre : Mr Marouen Gharbi

Membre : Mr Riadh Baccouch.

2024X00316APSF2

Syndic Diar Hammamet (MF/IU : 1609341F)

Cf. au P. V de l'AGO du 4/8/2023 enregistré au Lac le 22/8/2023 sous n°23806721 et déposé à la

municipalité d'Hammamet le 31/1/2024 avec P.V du comité du 29/9/2023 enregistré au Lac le 6/12/2023 sous n°23809919, il a été décidé : approbation du rapport moral et financier de 2022, quitus au bureau jusqu'à 2022, fixer les cotisations à partir de 2024 à 800 millimes par m² de terrain bâti ou non,et élection du nouveau bureau : Mohamed BESBES (Président), Abdelmajid Hassairi (Vice-Président), Noureddine Yaiche (Secrétaire général), Abdeljelil Kallel (Secrétaire général adjoint), Hichem Dabbabi (Trésorier), Rejeb Elloumi (Membre), Habib Mezganni (Membre), Wafa Aouinti (Membre).

2024400551APSF2

Avis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire le 14/1/2024 du syndic de la résidence "EL AMEN", sise au 55 avenue Habib Bourguiba - Soukra Gouvernorat de l'Ariana, enregistré à la recette des finances Borj Louzir sous n°24800910, quittance n°M021275 en date du 28-2-2024 il a été procédé à l'élection du nouveau comité du syndic :

- Abdelmajid Guidara : Président.

- Samir Chlendi : Trésorier.

- Ousama Hassairi : Membre.

2024400553APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

Saisissant : Mahdi Ben Mohamed Salhi, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba à Menzel Jemil.

Partie saisie : les héritiers de feu Safia Bent Mohamed Sfaxi :

1/ Son fils Slim Ben Moncef Turki.
2/ son fils Naoufel Ben Moncef Turki.
3/ son fils Youssef Ben Moncef Turki.
4/ sa fille Fatma Ben Moncef Turki.
5/ sa fille Salwa Bent Moncef Turki, demeurant impasse Bougatfa, la Corniche à Bizerte.

Avocat poursuivant : Maître Habib Oueslati, avocat à la cour de cassation (Matricule Fiscal 0558589V), dont l'étude est à la rue de Belgique n°3 à Bizerte.

Immeuble objet de la vente : la totalité des parts indivises revenant à la partie saisie dans le titre foncier n°28587 Bizerte, consistant en un bâtiment sis à l'angle des rues d'Alger et de Belgique (ex-rue d'Autriche) à Bizerte, d'une superficie de 215 mètres carrés.

Les dites parts comprenant un magasin au rez-de-chaussée destiné à la vente des vêtements, d'une superficie de 40 mètres carrés, un appartement portant le n°1 au premier étage à gauche des escaliers et qui comprend deux chambres, un salon, une cuisine et une salle d'eau, d'une superficie de 60 mètres carrés, et un appartement portant le n°4 au deuxième étage, à gauche des escaliers, composé de deux chambres, un salon, une cuisine et une salle d'eau, d'une superficie de 60 mètres carrés, un studio à la terrasse composé d'une chambre, un salon, une cuisine et une salle d'eau d'une superficie de 40 mètres carrés. Le bâtiment est construit d'une manière traditionnelle, les fondations et les murs porteurs sont en pierre béton armé, les portes et les fenêtres sont en bois, le sol est en faïence, il existe des traces d'humidité et des fissures aux murs et au toit.

Mise à prix : 278.000d 000, frais taxés en sus.

Date et lieu de la vente : le mardi 16 avril 2024 à neuf heures, à la chambre des saisies immobilières au Tribunal de première instance de Bizerte, siégeant à la salle d'audience habituelle au palais de justice, quai Tarak Ibn Zied à Bizerte.

Conditions de visite de l'immeuble : tous les jours de neuf heures à midi.

2024T00259VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé le jeudi quatre Avril l'an deux mille vingt quatre à neuf heures et suivantes (4/4/2024) par devant la chambre des criées près du Tribunal de première instance de Ben Arous, au Palais de justice de Chouchet Radés Route principale klm 1 Ben Arous, ci-dessous désignée sous les conditions ci-après :

Partie poursuivante : La Société M&R SHIPPING, élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nabil Belhadj, 45 Avenue Habib Bourguiba Tunis Immeuble le Colisée 3ème étage.

L'avocat poursuivant : Maître Nabil Belhadj, Avocat près la cour de cassation domicilié au 45 Avenue Habib Bourguiba Immeuble le Colisée 3ème étage, Tunis. MF : 186711C

Partie poursuivie :

1/ M. Habib Ben Mustapha Ben Haj Mohamed Bousnina, résidant au 37, rue de la Ligue, Tunis, en tant que garant.

2/ La Société FARAH INTERNATIONAL TRADING, une société à responsabilité limitée, représentée par son gérant représentant légal, titulaire du Registre de Commerce n°2151582014B et de l'Identifiant unique n°1360710 K, domiciliée au 4, rue Hussein Bouziane, Radés Plage, Ben Arous.

Support exécutoire : Contrat de prêt avec hypothèque immobilière de rang utile au profit de la société M&R SHIPPING portant sur 198/548 parts de la propriété appelée "Talal et Dorra", objet du titre foncier n°58414 Ben Arous, selon contrat daté du 21 janvier 2022 et enregistré à la Recette des Finances de la Place de la République, Radés, le 24 janvier 2022 sous le numéro de quittance M001626 et le numéro d'enregistrement 22600183.

Immeuble à vendre : Description de la propriété :

Emplacement et superficie : 198 parts sur un ensemble de 548 parts de la propriété "Talal et Dorra", enregistrée

sous le numéro 58414 à Ben Arous d'une superficie de 198 mètres carrés, située au 4, Rue Hussein Bouziane, Radés Plage, Ben Arous, elle se compose d'une habitation au rez-de-chaussée et de deux étages, avec entrée indépendante, jardin, salon, trois chambres, salle de bain, cuisine ouverte sur la cour.

Mise à prix : la mise à prix de départ est fixée à cent cinquante et un mille cent cinquante dinars (151.150 DT), conformément à l'évaluation effectuée par l'expert M. Abdeljalil Messaoudi le 26 janvier 2023, sur autorisation du tribunal datée du 3 octobre 2022 sous le numéro 86266. Plus les frais d'expertise et d'avocat ainsi que les frais de la mise en vente qui seront fixés à l'audience du 4/4/2024.

Date et lieux de la vente : Les enchères auront lieu à la chambre des criées près du Tribunal de première Instance de Ben Arous au Palais de justice de Chouchet Radés Route principale klm 1 Ben Arous, le Jeudi quatre Avril l'an deux mille vingt quatre à neuf heures et suivantes (4/4/2024) sous le n° d'affaire 167.

Conditions de la vente :

Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 de ce prix doit être soit consigné à l'avance soit par l'entremise d'un chèque certifié produit le jour de l'audience par le biais d'un avocat.

- Il est permis de visiter les lieux tous les jours de 9h à 12 h et de 15h à 18h.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du Tribunal de première Instance de Ben Arous où un cahier des charges a été déposé ou à l'étude de maître Nabil Belhadj, Avocat près la cour de cassation domicilié au 45 Avenue Habib Bourguiba le Colisée 3ème étage, Tunis.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir eu l'autorisation de Mr le Gouverneur de Ben Arous.

2024T00263VEPA1

Vente aux enchères publiques immobilières

Maître Najla Jazi

Rezig Centre Bloc D App 5 Sidi Rezig

Tél : 71297117/ 20898316

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre de commerce au tribunal de première instance de Tunis sous le n°B187881996, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

Parties saisies : 1- Mr Fathi Zakraoui, commerçant, titulaire de la CIN n°06351539 résident à rue Tunis Kelibia.

L'avocat poursuivant : Maître Najla Jazi Avocat à la cour d'appel; demeurant au Rezig Centre Bloc D Appartement 5 Sidi Rezig.

Propriété saisie : Il s'agit de 63.50 m² de l'immeuble dénommé «RIADH 70» objet du titre foncier n°621993 Nabeul qui se situe à Kelibia sur lequel est bâti une maison au deuxième étage d'un immeuble; elle se compose d'un séjour, de trois chambres à coucher une cuisine et une salle de bain, elle est d'une superficie de 139 m² les portes en bois, les fenêtres en aluminium ; le parterre en grés, toute la maison est en béton armé. L'immeuble se situe à la rue de Tunis Kelibia, il est délimité du nord et de l'est par le reste de la parcelle n°839, de l'ouest par la parcelle n°13 et du sud par la rue MC27

Mise à prix : fixée à 114. 688, 205 d frais et honoraires d'Avocat en sus.

Date et lieu de la vente : la vente de la propriété aura lieu le lundi 15/4/2024 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation exigée.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Nabeul ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2024R00569VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

Bureau de Monsieur Mounir Ahmadi

Huissier de justice

22, rue Bab Benat, Tunis

Téléphone : 71.576.861

Identifiant unique : /796851J

Créancier poursuivant : Madame Saïda Samer Ben Moussa, dont le bureau est situé au 32, rue Liberté, rez-de-chaussée, appartement n°20, Lafayette, Tunis, pour le compte de son mandant, Mokhtar Ben Belgacem Ben Habib Touaï, résidant au 44, impasse Ghorra, Ben Arous.

Débiteurs condamnés : 1- Abderrahmane Ben Ismaïl - et - 2- M'barek Ben Ismaïl, propriétaires de la boulangerie et des confiseries situées dans l'impasse Ali Ben Ghadhahem, Nouvelle Medina, Ben Arous.

Titre exécutoire : Jugement civil rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous dans l'affaire n°45383 en date du 31 mai 2023.

Fonds de commerce mis à la vente : Fonds de commerce comprenant une boulangerie et la vente de confiseries, composée de : Les éléments matériels et immatériels (adresse du magasin, raison sociale, clientèle et réputation commerciale).

Prix de départ : 39 135 000 DT.

Frais : L'acheteur supportera tous les frais légaux qui lui seront attribués.

Date et lieu de la vente : Mercredi 7 avril 2024, à midi, dans l'impasse Ali Ben Ghadhahem, Nouvelle Médina, Ben Arous, par enchères publiques. Avec la condition de verser un acompte de dix pour cent du prix de départ.

2024R00596VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah - Ariana

Tél : 71237601/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B., S.A inscrite au RNE sous le n° 1237/ A représentée par son D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débitrice : Mme Faouzia Manai ep Mohamed Ali Chalbi CIN 00284794 sise au 1 Rue 6918 Cité Intilaka gouvernorat de Tunis.

M. Mohamed Ali Chalbi CIN 07273383 sise au 1 Rue 6918 Cité Intilaka, gouvernorat de Tunis.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F 222720KAP000

4) L'immeuble mise en vente : Ce sont des parts objet du TF 138642 Tunis situé à Ras Tabia gouvernorat de Tunis se compose d'un terrain nu de 104 m² avec toutes les commodités.

5) Prix de la vente : est fixé à 110.358,144 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 16/4/2024 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Tunis.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R00597VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction de 40 %

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 Rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah5 Ariana

Tél/Fax : 71.236701/98314410

MF : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) Le Débiteur principal : 1) M.Adel Bouzaine CIN 00788832 demeurant 48 rue 6949+ cité el Intilaka Gouvernorat Ariana

3) Mme. Dallel Ben Tahar Ben Salem Berrima ép Adel Bouzaine CIN 04197567 demeurante 48 rue 6949 cité el Intilaka Gouvernorat Ariana

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Abderrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : Une villa objet du T.F 88197 Ben Arous situé à la localité El Mohamedia Taxim Ezitouna 2 Superficie de 168 m² avec 2 étages le second en état de construction

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 127.320,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous le jeudi 18 avril 2024 à 9 h du matin.

- L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R00598VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Tuniso-Saoudienne (ex Stusid Bank), société anonyme, RC n°B16641997, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé au 32 Rue Hédi Karray Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF 501961F/A/P/000.

Partie saisie :

Mustapha ben Mohamed Habib ben Mohamed Drira, titulaire de CIN n°08784461 résident aux jardins de Carthage, résidence Arche, appartement S11 et aussi à société URBAT n°156 rue de l'union du Magreb Arabe n°8 Soukra centre rez-de-chaussée et 1er étage et 2ème étage 2036 la Soukra.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°79371 Sidi Bouzid dénommée «Yassmine» (composée de 109.621 parts) d'une superficie de 109.621 m² sis à Khobna, Mezzouna, gouvernorat de Sidi Bouzid qui représente un terrain agricole.

Mise à prix : fixée à soixante seize mille sept cent trente quatre dinars et 700 millimes (76.734,700D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sidi Bouzid sis au palais de justice Sidi Bouzid le lundi quinze Avril deux mille vingt quatre 15/4/2024 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

2024X00317VEPA1

Vente aux enchères publiques

Parties poursuivantes :

1/ Mohamed Hachemi Ben Amor.

2/ Les héritiers de feu Mme Saïda Ben Soltane veuve Slah Eddine Khosrof : Khaled Khosrof et Hela Khosrof.

3/ Les héritiers de feu Mohamed Ali Ben Soltane : sa veuve Wahida Bent Abderrahmen Ben Ammar et ses deux fils, Adly Ben Soltane et Emna Ben Soltane.

4/ Mohamed Chokri Ben Soltane

5/ Les Héritiers de feu Said Kaddour : sa veuve Dalenda Bent Hmaida Fourati et ses enfants Hela Kaddour et Samia Kaddour.

6/ Mohamed Kaddour.

Qui ont élu domicile au cabinet de leur Avocate à la cour de cassation Maître Hela Salem, 28 Avenue Habib Bourguiba Résidence Khadija Bureau B2.4 étage 2 Bardo 2000.

Parties poursuivies : 1/ Abdelhamid Kaddour (CIN n°00103976) demeurent au 5 bis route de Madagascar, premier étage n°4 - 2070 Marsa.

2/ Mohamed Abderrafouf Kaddour (CIN n°01091915), 31 Mohamed Ali Kaddour (CIN n°09007675) demeurant au 31 rue Abdel Wahab Tunisie

Avocat poursuivant : Hela SALEM, Avocate à la cour de cassation, 28 Avenue Habib Bourguiba Résidence Khadija Bureau B2.4 étage 2 Bardo 2000.

Propriétés mis en vente : 2 titres fonciers n°56271 qui a été modifié en 116555 Tunis et 56270 qui a été modifié en 116554 Tunis sis au 31 rue Abdelwaheb et 35 impasse Chawai Tunis, d'une superficie globale de 704 m² au sol et 1052 m² couverts, le 1er titre foncier n°56271 (116555 Tunis) représente un terrain Bâti d'une superficie de 568 m² comportant une demeure à 2 niveaux détaillée comme suit :

La première partie de l'étage inférieur, sa superficie couverte est égale à 230 m².

La 2ème partie de l'étage inférieur, sa superficie couverte est égale à 330 m² représentant de grands entrepôts.

L'étage supérieur est une demeure à usage d'habitation sa superficie couverte est égale à 350 m² et d'une superficie globale de 910 m² composé de 2 niveaux et se situant au 31 rue Abdelwaheb Tunis.

- Le 2ème titre foncier n°56270 (116554 Tunis) sis au 35 impasse chawai Tunis représente un terrain propice à la construction d'une superficie de 136 m².

Cette propriété est constituée d'une demeure à 2 niveaux d'une superficie détaillée comme suivant :

L'étage inférieur sa superficie couverte est égale à 71 m². L'étage supérieur sa superficie couverte est égale à 71 m².

La superficie globale couverte de la demeure est égale à 142 m².

Mise à prix : 2.000.000 Dinars pour l'ensemble des deux titres.

La valeur globale du titre foncier n°56271 (116555 Tunis) est de 1.828.000 Dinars et la valeur globale du titre foncier n°56270 (116554 Tunis) est de 178.600 Dinars.

Date et lieu de la vente : Chambre des criées au Tribunal de Première Instance de Tunis le seize avril deux mille vingt quatre (16-4-2024) à partir de 9 heures.

La participation aux enchères ne peut se faire que sur consignation du tiers du montant de la mise à prix conformément à la loi par voie d'Avocat admis à la cour d'appel et l'obtention préalable de l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les étrangers.

Visite de la propriété : La visite de propriété objet de la vente peut être faite durant la semaine. Pour de plus amples renseignements, contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère Instance de Tunis.

2024400558VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Béji Mohsen

Avocat près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah, Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71.951.279

Fax : 71.951.734

Mail : med.beji.mohsen@gmail.com

1- Partie poursuivante : Banque Attijari de Tunisie (Attijari Bank), société anonyme, identifiant unique RNE 0000121 J, demeurant 24 Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - Tunis.

2- Partie saisie : Jnaïna Bent Saïd Ben Ali HAFSIA épouse Abderraouf KADRI, demeurant 22 Avenue de la République Ezzahra - Ben Arous (d'après le contrat) et 32 Avenue de la république Ezzahra - Ben Arous (d'après le certificat de propriété).

3- Immeuble objet de la saisie : Les parts indivises appartenant à la partie saisie dans le terrain objet du T.F. n°64130 Tunis dénommé «Essaâda» consistant en un terrain vacant d'une superficie totale de 33324 mètres carrés (3 ha 33 ares 24 ça) sis à Sidi Daoud délégation de La Marsa gouvernorat de Tunis à l'intersection de la route principale n°23 reliant la route Tunis La Marsa à Gammarth et de la rue Charles de Gaulle El Bhar Lazreg à gauche de la route dans le sens de Gammarth face à l'imprimerie Ben Mahmoud, la part saisie est d'une superficie de 423,77 mètres carrés (soit 11711.5/921600èmes de l'ensemble du titre foncier) elle est limitée au Nord et à l'Ouest par le reste du terrain, à l'Est par la route du Relais menant à Gammarth et au Sud par la rue Charles de Gaulle.

4- Mise à prix : Elle a été fixée à la somme de 213.843,207 Dinars, outre les frais de procédures et honoraires qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu des enchères : Le mardi seize avril deux mille vingt quatre (16/4/2024) à 9h du matin à la chambre des criées immobilières du tribunal de première instance de Tunis, Palais de justice, Avenue Bab Bnet Tunis.

6- Visite de l'immeuble : Pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements s'adresser au cabinet de l'avocat ou au greffe de la chambre des criées immobilières au Tribunal de Première Instance de Tunis où a été déposé le cahier des charges.

2024400560VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : La Société Tunisienne de Recouvrement de Créances. S.A., sise au 52 avenue Habib Bourguiba Immeuble STB. Identifiant Unique N°719413 J qui a subrogé la STB pour la créance.

En sa qualité de créancière hypothécaire saisissante.

Partie saisie :

Belhassen Ben Youssef Kossontini, C.I.N. n°07285058 demeurant au 2 Avenue Essaada (bonheur) Manouba. *2 Avenue Essabaa (السبع) Manouba. *117 Avenue Habib Bourguiba Manouba.

En sa qualité de débiteur hypothécaire et partie saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis. Tél : 71285959. (Matricule Fiscal : 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

L'immeuble (les parts indivises revenant au débiteur dans le titre foncier n°13373 Manouba) se trouve à l'avenue Habib Bourguiba n°117 Manouba.

Il consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 472,5 m² qui fait partie du T.F. n°13373 Manouba dénommé «Marie Joseph XI», parcelle n°1 du plan du T.F. n°8804, qui est d'une superficie totale de 945 m² (945 parts indivises) dont la partie saisie est propriétaire de 472,5 parts (472,5/945).

Tout l'immeuble est entouré par une clôture en briques d'une hauteur de 2,5 mètres. Il contient une construction qui se situe sur la partie gauche de l'entrée de l'immeuble, mais le toit et les équipements ont été enlevés. La superficie de cette partie est de 82 m².

Sur la partie droite de l'entrée de l'immeuble se trouve un garage, deux toilettes, d'une superficie couverte de 32 m², sur la partie Est de l'immeuble se trouve un Studio composé de deux chambres, des toilettes et kitchenette, d'une superficie couverte de 36 m² environ.

Le reste de l'immeuble consiste en un terrain nu. La totalité de l'immeuble est délaissée totalement, notamment le toit a été enlevé et il n'en reste que les murs, le garage et le studio. Son importance est dans son emplacement qui se situe sur l'avenue principale de la ville de Manouba.

Mise à prix :

Un million cent mille huit cent cinquante deux Dinars (1.100.850,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Mercredi 17 avril 2024 à partir de 9 heures au Tribunal de Première instance de Manouba.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2024400567VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex société générale de recouvrement de créances après que sa dénomination sociale ait été modifiée selon le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 12/9/2019 enregistrée auprès de la recette des Finances, cité Al-Mahrajen Tunis le 12/10/2019 qui a été publiée conformément à la loi), SA représentée par son directeur général demeurant à son siège sis au 67 rue Alain Savary cité jardins 2 immeuble B inscrite au RC à Tunis sous le n°B117372002 et au RNE sous l'identifiant unique G0788628.

Partie saisie : - Al-Hadi bin Al-Habib bin Belkacem Bani ayant la carte d'identité nationale n°01789375, propriétaire d'un restaurant et résident à la rue de la Liberté à Korba, en tant qu'hypothéquant et condamné.

- Ines bint Al-Hadi bin Al-Habib Bani ayant la carte d'identité nationale n°06402172 sa profession est esthéticienne, en qualité de tiers détenteur d'une partie de la propriété hypothéquée demeurant à la rue de la Liberté à Korba.

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080

Propriété saisie : Toutes les parts indivises appartenant à la partie saisie dans la propriété dénommée «Ihab», objet du titre foncier n°545984. Nabeul, sis à l'Avenue Ghandi, Cheikhat de Korba délégation et gouvernorat de Nabeul, estimés à 458/458 parts, à savoir 398/458 parts pour Al-Hadi bin Al-Habib bin Belkacem Bani, ce qui équivaut à 398 mètres carrés et 60/458 parts pour Ines bent Al-Hadi bent Al-Habib Bani ce qui équivaut à 60 mètres carrés. L'ensemble de la propriété est représenté dans un terrain au plan d'aménagement urbain, d'une superficie de 458 mètres carrés, entouré de luxueux - bâtiments rectangulaires clôturés. Ouvrant au nord sur laquelle sont construits un logement résidentiel, un entrepôt et un studio sur 2 niveaux. L'ensemble de la propriété est délimité au nord par une route de 8 mètres de large (avenue Gandhi), au sud la propriété de Fakhr al-Din Shaaban, à l'est, propriété d'Asiya Khalil, et à l'ouest, propriété d'Al-Dahmani Bani. Il comprend une partie bâtie d'une superficie totale de 323 m², une véranda d'une superficie de 35 m², un jardin arrière de 70 m² et une cour nue de 30 m². Il contient un entrepôt du côté ouest, d'une superficie de 25 mètres carrés. On y accède depuis la rue principale (Avenue Gandhi). Il a une grande porte en aluminium, son sol est pavé de parquet, les murs extérieurs sont en brique double, et l'intérieur est en brique de 15 cm d'épaisseur. Les colonnes sont en béton armé avec peinture à l'eau. Son toit en Staff en plâtre exploité par le nommé Wassim Al-Baghdadi sous le bail de Al-Hadi Bani avec un contrat. Il y a aussi un studio du côté est, d'une superficie de 25 mètres carrés, utilisé

comme studio de photographie sur deux étages. Son sol est pavé de parquet. Les murs extérieurs sont en double brique et l'intérieur est en brique de 15 cm d'épaisseur. Les colonnes sont en béton armé, peinture à l'eau. Son plafond est équipé de staff en plâtre. Un rez-de-chaussée composé d'un bureau et d'une salle de bain des escaliers en marbre mène au premier étage, qui est une salle de photographie. Sur son mur extérieur où se trouve l'entrée principale, il y a un panneau qui dit (Amen Allah Photography). On accède à cet entrepôt depuis la rue principale (avenue Gandhi) par une grande porte en aluminium. Il y a aussi une fenêtre en aluminium, exploité par Aman Allah Salem, dans le cadre d'un contrat de location certain. Au milieu de l'entrepôt et du studio se trouve un immeuble résidentiel d'une superficie de 273 mètres carrés, qui est utilisé par Al-Hadi Bani La porte principale est en fer, à l'entrée y a une véranda d'une superficie de 35 mètres carrés. Son sol est en carrelage. On y trouve des escaliers qui mènent à un hall de réception carrelé. Son plafond est en staff en plâtre. La menuiserie est réalisée en bois. L'équipement sanitaire, ferreux et électrique est de type économique et la peinture en eau. Il a des solives et des colonnes en béton armé. Les murs extérieurs sont en briques doubles et les intérieurs sont en briques de 15 cm d'épaisseur. Il est entouré de 04 chambres à coucher en carrelage leurs plafonds en béton armé; et d'une SDB, suivie de WC, suivie d'un cellier, d'une cuisine équipée des armoires murales, le bloc sanitaire et les murs en faïence, Il a une porte qui s'ouvre sur un jardin arrière de 70 mètres carrés et une porte qui mène à une cour nu d'une superficie de 30 mètres carrés avec des escaliers menant au toit du bâtiment.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à (360.675,096 DT) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 8/4/2024 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024400570VEPA1

SOCIETE YOUNES HACHED AVOCAT

M.F : 000/M/A/1833516/P

Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana

Tél : 71709776-71709778

Fax : 71709742

Partie poursuivante : QATAR NATIONAL BANK (ex TQB) dument représentée par son directeur général ayant son siège social à Tunis, Avenue Habib Bourguiba, domicilié au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Partie saisie : 1/ LA SOCIETE DE GESTION DE RESTAURATION SGR immatriculée au RNE sous l'identifiant unique 1004794X son siège social est situé au 60 Rue Ibn Hazm Cité Jardins Tunis Belvédère 1002 (En sa qualité de débitrice principale)

2/ Mr Boughnia Oussama Ben Zoubaier Ben Mohamed Elarabi, demeurant à la Rue Résidence Diars Hédi Jinene Donia Sidi Daoued - Tunis (En sa qualité de caution personnel et réel)

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached au nom de la SOCIETE YOUNES HACHED AVOCAT sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Les immeubles saisis : L'immeuble appelé "gharsse elwadi" qui fait l'objet de titre foncier numéro "585240 Nabeul" qui consiste en un terrain planté des orangers avec un puits; bassin et un dépôt sis dans une zone agricole proche de la rue goudronnée à la région eljamali ben youssef Délégation Slimane Gouvernorat Nabeul, avec une superficie totale de (39270 m²).

Les charges : Le T.F "585240 Nabeul" est grevé de :

- Inscription d'une zone d'intervention foncière pour le compte AFA (01/02/2010 registre Nabeul 05/01 n°262)

- Une hypothèque d'une valeur de 500.000,000 D inscrite le 23/7/2010 (registre Nabeul 33/10 N°136) au profit de BNA

- Une hypothèque d'une valeur de 42.000,000 D inscrite le 3/11/2010 (registre Nabeul 02/10 N°130) au profit de BNA

- Une hypothèque d'une valeur de 15.000,000 D inscrite le 27/4/2011 (registre Nabeul) au profit de BNA

- Une hypothèque d'une valeur de 20.000,000 D inscrite le 01/6/2015 (registre Nabeul 1/15 N°2332) au profit de QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 200.000,000 D inscrite le 01/6/2015 (registre Nabeul 1/15 N°2333) au profit de QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 20.000,000 0 inscrite le 01/6/2015 (registre Nabeul 1/15 N°2334) au profit de QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 110.000,000 D inscrite le 31/10/2016 (registre Nabeul 16/2 N°4598) au profit de QNB

- Une hypothèque d'une valeur de 305.000,000 D inscrite le 21/3/2018 (registre Nabeul) au profit de QNB

- Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 21/12/2018 (registre Nabeul 2/23 n°3887) au profit de la partie poursuivante.

Mise à prix : (766.102,000 D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 8/4/2024 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Grombalia.

2024400574VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahyaoui Lazhar

Avocat à la cour de cassation

52 Rue Pierre de Coubertin - Tunis

Matricule fiscal : N°510132A

Tél : 71.351.948

Fax : 71.354.808

Poursuivant : Belgacem Ben Ahmed El Amri et Abdelhak Ben Ahmed El Amri élisant leur domicile à l'adresse de leur avocat Maître Lazhar Yahyaoui Avocat à la cour de cassation, ayant le code fiscal n° 510132A, sis au 52 Pierre de Coubertin Tunis.

Partie saisie : Faten Bent Ahmed El Amri et Najwa Bent Ahmed El Amri domiciliées au 9 rue Othman Dey El Ouardia 6 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Lazhar Yahyaoui Avocat à la cour de cassation domicilié au 52 Pierre de Coubertin Tunis.

Immeuble objet de la vente immobilière : la totalité de l'immeuble n°9 appelé El Baraka d'une superficie de 75 m² répartis en 75 parts objet du titre foncier n°196727 Tunis constitué d'un local d'habitation plein pied composé de 2 chambres communicantes, salon, cuisine, salle d'eau, espace extérieur et un escalier menant à la toiture.

Mise à prix : quatre vingt quatorze mille trois cent cinquante dinars (94.350, d 000) hors frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : tribunal de 1ère instance Tunis2 à l'audience des criées à partir de 9h du matin le lundi huit Avril deux mille vingt-quatre (8/4/2024).

Visite de l'immeuble : la visite peut se faire chaque jour toute la semaine avec le respect du domicile privé.

Observation : Ne peuvent participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

Les étrangers désirant participer aux enchères doivent respecter les obligations légales concernant l'autorisation préalable du gouverneur,

Pour tout autre renseignement et pour consulter le cahier des charges à contacter le bureau de l'avocat poursuivant Maître Yahyaoui Lazhar Avocat à la cour de cassation, ayant le code fiscal n°510132A, sis au 52 Pierre de Coubertin Tunis.

2024400580VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des actes de faillite de la société

«ADVANCED WEB SOLUTIONS»

IU : 1145993K

Conformément au jugement n°911 rendu par le Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 14/11/2023, Maître Chokri El Heni, en sa qualité de syndic de faillite de la société «ADVANCED WEB SOLUTIONS», annonce la clôture des actes de faillite de la société en raison d'insuffisance de moyens financiers, et la notification dudit jugement dans le registre national des entreprises concernant la société en faillite.

2024T00252VEPA2

Notification de la décision d'ouverture des procédures

De distribution du produit de la vente consigné

Conformément à une décision rendue par Mme Jasmine Sassi, juge rapporteur du Tribunal de première instance de Nabeul le 18/12/2023, la répartition de la somme d'argent (4.190.200 d) Dinars consignée à la recette des finances sise à la rue Tayeb Mhiri Nabeul, selon la quittance n°008754M le 23/01/2023 et conformément à la requête de distribution soumise par maître Lamia Chouchene au nom de Lotfi Al-Nafati, inscrite au tribunal sous le numéro de 62 ainsi que tous les documents , y compris le certificat de dépôt n°2995 17/01/2023.

Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents conformément à l'article 468.464 et 466 cpcc.

2024R00571VEPA2

Ouverture de la procédure de distribution

République Tunisienne

Ministère de la Justice

Tribunal de 1ère Instance de Sousse2

Demande de distribution N°152

En vertu de la décision du juge-commissaire auprès de tribunal de première instance de Sousse 2 dans le cadre de l'affaire n°152, il a été décidé d'ouvrir la procédure de distribution du montant de 258.000.000d objet de vente de l'immeuble objet de titre foncier n°8414 Sousse revenant à Radhia Lamchounchi.

Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, dans les trente jours de la publication au JORT ou de la réception de la lettre recommandée à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2024S00270VEPA2

Avis aux créanciers relatif à la procédure de distribution

Affaire N°64

Tribunal de première instance de Nabeul

Monsieur le juge chargé de tribunal de première instance de Nabeul affaire n°64 a décide d'ouvrir la procédure de distribution d'un montant de 150.000.000 DT consigné à la recette des finances rue Taieb Mhiri Nabeul quittance n°M110117 le 23/11/2023 suite au jugement d'adjudication n°810 le 22/8/2023 et ce suite à la requête de distribution de Maître Radhouane Ayari M.F. 1089736/B pour le compte de Sieur Khaled Hicheri contre Dame Hanen Boukhaneja et en application des articles 465 et 466 du C.C.C.P. à peine de forclusion tout créancier voulant participer à ladite distribution doit fournir par le biais d'un avocat dont le cabinet serai son domicile élu et dans un délai de trente (30j) de la présente publication au journal officiel les titres de sa créance au greffe du tribunal.

2024S00331VEPA2

Appel d'offres n°3

Sans détermination de la mise à prix pour la cession de la société

ELBENE INDUSTRIE

De façon globale à autrui

SA au capital : 40.000.000 DT

IU : 0010478 S

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

S.S : Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu d'une décision du Tribunal de première instance de Sousse 01 en date du 4/3/2024 dans l'affaire n°37/117, il a été décidé la prolongation des délais de réception des offres relatives à la cession de la société ELBENE INDUSTRIE d'une façon globale à autrui sans détermination de prix et l'assignation à l'administrateur judiciaire Belgacem Ben Khaled d'effectuer les annonces légales requises.

Les offres doivent être adressées au contrôleur d'exécution Maître Belgacem Ben Khaled à son adresse : IMMEUBLE EL AHMADIA 4 Rue Georges GORSE LA CORNICHE SOUSSE (Tél et Portable 73217330 - 98401023) à travers la poste par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir

Appel d'offre relatif à l'achat de "la société ELBENE INDUSTRIE Ex TUNISIE LAIT"

Le denier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 12 avril 2024.

2024S00337VEPA2

Vente d'articles en ARGENT MASSIF

BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Cité Ennacim Rue Aboubaker Achahid Mont Plaisir le Belvédère - 1002 - Tunis

En vertu de l'ordonnance du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 20/02/2024, Mr Salah Feki, liquidateur de la BFT envisage la vente au plus offrant des articles en argent massif.

Toutes Entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir le Belvédère - 1002. Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 50 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10006035 1881375 78893. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 1er avril 2024. Pour tout renseignement il y a lieu de prendre contact avec Monsieur le Liquidateur Tél : (98 440 598).

2024400549VEPA2

Avis de distribution

Le Greffier de la chambre des distributions au Tribunal de Première Instance de Tunis avise qu'il sera procédé à la distribution du montant de (50441.361 d) déposé à la caisse des dépôts et consignations par quittance n°M050535 en date du 24/11/2023 sur diligence de Maître Badi Ben Mabrouk au nom de La Direction générale des Douanes et M Le Receveur du bureau régional des douanes de Sfax, contre le débiteur M. Bassem Loukil. En vertu de quoi est enroulée l'affaire n°2087.

Ainsi et en application des dispositions de l'article 468 du code des procédures civiles et commerciales : «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2024400554VEPA2

Décision d'arrêt de vente aux enchères du bien immobilier et d'ouverture de la procédure de cession

Société Tourism Balnéaire et Saharien . SA

Capital : 21 700 000D

Identifiant Unique : 0042887G

Adresse Colisée saula Manar 2 Tunis

En vertu de la décision préparatoire affaire numéro 891 rendue par le

tribunal de première instance de Tunis le 28/02/2024, il a décidé la cession totale de la Société Tourism Balnéaire et Saharien avec la nomination de Monsieur Mokhless Ben Youssef contrôleur judiciaire d'exécution et de mettre la main sur la dite société à partir de la date du jugement afin de faire son inventaire, la supervision de la gestion de la société et la préparation du cahier des charges sous la supervision du juge Ghaya Tej Elmolk Belkhouja et d'inscrire cette décision sur le registre de commerce de la société; de la publié sur le journal officiel de la République Tunisienne et d'arrêter toutes les procédures de vente du bien immobilier titre foncier n°52606 Nabeul «Tourisme bir bouragba» appartenant à la Société Tourism Balnéaire et Saharien objet de la vente aux enchères devant le tribunal de première instance de Grombalia en date du 4 mars 2024 objet d'extraction le solde des dettes de la Banque de Tunisie suite à l'ordre de payement n°12961 émis le 02 mai 2016 par le tribunal de Première instance de Tunis.

2024400563VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GAT IMMOBILIER

Au capital de 1.851.520 DT

N° Affiliation CNSS : 334-43

Siège social : 15 Bis Rue Ghandi - Tunis

I.U : 0000536E

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Immobilier, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 15 avril 2024 à 9h au siège du groupe GAT sis au 92-94 Avenue Hédi Chaker - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2023 ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2023 ;

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2024T00256SANB3

Convocation

Société de Développement du Tourisme Saharien

S.A au capital de 1 608 500 dinars

Siège social : 72 rue 8603 Z.I la Charguia

Identifiant unique : 0035377W

Messieurs les actionnaires de la société de Développement du Tourisme Saharien sont invités à assister, le jeudi 18 Avril 2024 au siège social, sis au 72 rue 8603 Zone industrielle la Charguia, à l'effet de délibérer en Assemblée Générale Ordinaire à 10 heures du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023

- Approbation d'opérations

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Approbation de cession d'actions

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2024R00570SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 2 Avril 1993 - Identifiant Unique 0437870 P

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de SICAV PLUS, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 15 Avril 2024 à 12h à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2023 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Nomination des Administrateurs ;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2024R00579SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 5 mars 1992 - Identifiant Unique 0381567E

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de TUNISIE SICAV, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui

aura lieu le lundi 15 Avril 2024 à 9 Heures à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2023 ;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2024R00581SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances du 29/10/1996

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0587453J/M/N/000

Messieurs les actionnaires de SICAV TRESOR, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 15 Avril 2024 à 10 heures à l'agence de Tunisie Valeurs sise au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2023;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Nomination des Administrateurs ;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2024R00583SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SICAV PROSPERITY

Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

Agrément du Ministre des Finances du 25/01/1994

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000

Messieurs les actionnaires de SICAV PROSPERITY, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le lundi 15 Avril 2024 à 11H à l'agence de Tunisie Valeurs sise au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2023;

- Approbation des conventions règlementées ;

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2023 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2023 ;

- Fixation du montant des jetons de présence ;

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2024R00585SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°18-2005 du 3 Octobre 2005 Identifiant Unique : 0943109 G

Siège social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de STRATEGIE ACTIONS SICAV, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Lundi 15 Avril 2024 à 10 h 30 à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis.

L'ordre du jour est le suivant :

1- Approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Nomination des administrateurs.

6- Affectation des résultats.

2024R00587SANB3

SOCIETE TUNISIENNE DE BISCOTTES

SOBISCO

Société anonyme

Au capital de 1.160.100,000 dinars

Siège social : Rue El Fouladh - Zone Industrielle - 2013 Ben Arous

Identifiant unique : 0001881ZAM000

Les actionnaires de la Société Tunisienne de Biscottes «SOBISCO» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle au 93, Rue de Palestine - 1002 Tunis (Cabinet Madame NEJIBA CHOUK) le

Mardi 23 Avril 2024 à 10 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes;

3- Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2023 ;

4- Approbation des Etats Financiers de l'exercice 2023 ;

5- Quitus au conseil d'administration;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

7- Fixation des jetons de présences alloués aux membres du conseil ;

8- Questions diverses;

9- Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant et du mandataire.

2024R00592SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

STB FINANCE

S.A. au capital de 6.500.000 D

Siège social : 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV - 1004 Tunis

Messieurs les actionnaires de la STB FINANCE**,** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi16avril 2024à 11h00, au siège social de la Société Tunisienne de Banque, Rue Hédi NOUIRA 1001-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

- Approbation du rapport du conseil et des états financiers arrêtés au 31/12/ 2023 ;

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023 ;

- Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs ;

- Fixation de la rémunération du comité d'audit ;

- Fixation de la rémunération du comité de risque ;

- Fixation de la rémunération du comité de nomination et de rémunération ;

- Renouvellement des mandats des administrateurs ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publicité.

2024R00615SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

M.F. : 001985G A M 000

C.N.S.S. 0000117107

Le Conseil d'Administration, réuni le 6 mars 2024, a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le mercredi 24 avril 2024 à 10 H, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Rue du Lac Turkana - 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2/ Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes afférent aux états financiers

de cet exercice ;

3/ Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et opérations visées aux articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

4/ Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

5/ Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;

6/ Affectation des résultats ;

7/ Renouvellement de mandats d'Administrateurs ;

8/ Renouvellement de mandats des membres du Comité d'Audit ;

9/ Nomination d'un Membre du Comité permanent d'Audit interne ;

10/ Démission d'un Administrateur ;

11/ Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;

12/ Rémunérations des membres du Conseil d'Administration ;

13/ Rémunérations des Membres du Comité permanent d'Audit interne ;

14/ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T. arrêtés au 31 décembre 2023 ;

15/ Approbation des états financiers consolidés ;

16/ Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, des états financiers sociaux et consolidés de l'exercice 2023, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée, sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter

au siège social sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

2024R00639SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars divisé en 247.500.000 actions

de 1 Dinar chacune

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

Siège Social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G

M.F. : 001985G A M 000

C.N.S.S. 0000117107

Le Conseil d'Administration, réuni le 6 mars 2024, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le mercredi 24 avril 2024 à 9 H 30, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise - Rue du Lac Turkana - 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Augmentation du capital, de 247.500.000 à 268.125.000 Dinars ;

2- Modification de l'article 6 des statuts ;

3- Mise à jour des statuts ;

4- Modification des articles 4, 7, 9, 16, 22, 23, 26, 27, 28II2, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 43, 44, 46, 47 et 50 des statuts ;

5- Pouvoirs à donner.

Un exemplaire des statuts, du rapport du Conseil d'Administration et du projet de résolutions à soumettre à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter au siège social sis au 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, dans les délais impartis par la réglementation en vigueur

2024R00640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Vendredi 5/4/2024

Société Hôtel Medi Golf

Société anonyme

Au capital de 6 424 000 dinars

Siège social : Hammamet Sud

RC : B138431998

Identifiant Unique : 538954D

Messieurs, mesdames les actionnaires de la Société Hôtel Medi Golf sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée par le conseil d'administration du 4/3/2024 qui se tiendra le vendredi 5-4-2024 à 10h au siège de la société sis à Hôtel Houda Yassmine Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des procédures de la convocation du Conseil d'administration du 4/3/2024.

2. Examen du rapport d'activité sur la gestion de l'exercice clos 2021-2022.

3. Examen et arrêt des états financiers clos 2021-2022.

4. Autorisation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Ratification de la tenue tardive du Conseil d'administration

6. Renouvellement de mandat du PDG et des administrateurs pour les exercices 2024-2025-2026.

7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

8. Convocation de l'AGO au 5/4/2024 et fixation de son ordre du jour.

9. Elaboration de projets de résolutions de l'AGO.

10. Examen de modification du plan de poursuite de l'activité de l'entreprise dressé dans le jugement 232 prononcé le 5/02/2018.

2024S00347SANB3

AGRO ZITEX

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Identifiant Unique : 535960 N

Siège social : Zone Industrielle Agareb - Sfax

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société AGRO ZITEX qu'ils sont convoqués pour assister aux délibérations de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 30 Mars 2024 à 10 heures du matin au siège social de la société pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022-2023

2- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2022-2023

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2022-2023

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022-2023

6- Désignation des membres du conseil d'administration

7- Questions diverses.

2024X00322SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à capital Variable de catégorie obligataire

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 1488119C

Siège social : Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray-

Cité des Sciences - 1082 El Menzah IV

Les actionnaires de SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE sont Invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 17 avril 2024 à 9 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque (salle de conférence), Cité des sciences, 34 Rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Renouvellement du mandat d'un administrateur

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2024400543SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SICAV L'INVESTISSEUR

Société d'Investissement à capital variable de catégorie mixte

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0492573T

Siège social : Rue Hédi Nouira - 1001 Tunis

Les actionnaires de SICAV L'INVESTISSEUR sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 17 avril 2024 à 10 heures du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque - 1er étage, cité des Sciences, 34, rue Hédi Karray - El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

4. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Renouvellement des mandats d'administrateurs

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication.

2024400544SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE - Groupe STB

Société anonyme

Au capital de 9.400.000 dinars

Siège social : 31 Avenue de Paris Tunis

Identifiant unique : 0000818M

CNSS : N°47808-84

Messieurs les actionnaires de «l'Immobilière de l'Avenue» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 16 Avril 2024 à 10 heures au siège de la Société Tunisienne de Banque, Rue Hédi Nouira - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale Ordinaire au titre de l'exercice 2023.

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

- Approbation des conventions prévues aux articles 200 nouveau et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats.

- Fixation du montant des jetons de présence.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités de dépôts et de publications.

2024400557SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR S.A

Société anonyme

Au capital de 2.187.500 dinars

Siège social : Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage - Les Berges du Lac

Identifiant Unique : 0757028R

Messieurs les actionnaires de la société ARAB TUNISIAN DEVELOPEMENT ATD SICAR sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 4 avril 2024 à 12 heures au bureau de la société ATD SICAR sis à Rue Lac Léman, résidence Regency Bloc A 2ème étage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des états financiers, du rapport du conseil pour l'année 2023 et des rapports du commissaire aux comptes pour le même exercice,

2. Approbation des états financiers et du rapport du Conseil arrêtés au 31/12/2023,

3. Approbation s'il y a lieu des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Quitus aux administrateurs,

5. Affectation des résultats de l'exercice 2023,

6. Fixation des jetons de présence pour l'année 2023

7. Pouvoir pour formalités.

2024400566SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LAFICO TUNISIE/SICAF NON RESIDENTE

SA au capital 50.000.000 US

Siège social : complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram

I.U : 0024556 M

Suite à la décision du conseil d'administration de la société en date

du 01/3/2024, la société LAFICO TUNISIE CONVOQUE ses actionnaires pour assister à l'AGO de la société qui se réunira en date du 01-4-2024 à 10h au siège de la société LAFICO TUNISIE au complexe administratif et hôtelier bureaux A4-04- 4ème étage Kram et ce, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023 et les états financiers 2023

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2023

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et les états financiers de l'exercice 2023

4. Quitus aux membres du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023

6. Approbation de la décision de nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Délégation de pouvoirs en vue des formalités légales.

2024400578SANB3

Autres sociétés

Assemblée Générale

La Société mutuelle de Base des Services Agricoles «Al Rahma» annonce que l'assemblée générale au titre de l'année 2022 se tiendra le lundi 1er avril 2024, à 9h au siège de l'Association de l'Eau à Oulad Mhamed, pour débattre l'ordre du jour suivant :

1. Réciter le rapport littéraire

2. Réciter le rapport financier

3. Considérez différentes questions

4. Décharge au Conseil d'Administration.

2024R00611SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société "SATEM" dont le siège social est situé au n°30 rue Saïd Aboubaker -1001 Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°A-2023-09-02010006558 en date du 28 Août 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de produits cosmétiques et de produits de soins du corps située au lot n°30 au Pôle de Compétitivité El Fejja à proximité de la route régionale n°40 (reliant Tebourba à Zaghouan) de la délégation de Mornaguia du gouvernorat de Manouba et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Manouba et de la municipalité de Mornaguia.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Manouba ou le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Mornaguia ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que «la société CONFECTION RAS JEBEL» dont le siége social est situé à rue Oussema Chakroun Ras Jebel gouvernorat de Bizerte a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°1487 en date du 30 Janvier 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, de teinture de délavage et de traitement des articles en DENIM située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Bizerte et de la municipalité de Ras Jebel.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Bizerte ou le secrétaire général de la municipalité de Ras Jebel ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la Société Nouvelle Accumulateurs NOUR dont le siége social est situé à la route de Sousse Km 6 à Mégrine du gouvernorat de Ben Arous a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°10376 en date du 4 Novembre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une usine de batteries située à la zone industrielle d'Ezzriba 3 du gouvernorat de Zaghouan et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Zaghouan et de la municipalité d'Ezzriba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Zaghouan ou le chargé de la gestion des affaires de la municipalité d'Ezzriba ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Tunisienne de l'Electricité et de Gaz "STEG" dont le siège social est situé au 38 rue Kamel Atatürk à Tunis, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°1113 en date du 23 Juin 2023 en vue de régulariser la situation juridique d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une station de compression et transport du gaz naturel, située à la zone industrielle

de Ghannouch du gouvernorat de Gabès objet de l'arrêté d'autorisation enregistré sous le n°1700104 en date du 15 Janvier 2004.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le premier délégué le chargé de la gestion des affaires de Gouvernorat de Gabès ou Monsieur le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Gabès ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Alfa de Commerce dont le siége social est situé à la route de Mahdia Km 29 à la délégation d'El Amra au gouvernorat de Sfax a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°9878 en date du 20 octobre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement des oeufs située à la route de Menzel Bou Zelfa Km 3.5 à Soliman au gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Soliman.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame la gouverneur de Nabeul ou Messieurs le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Soliman ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société LINO PHARMA dont le siège social est situé aux Berges du Lac rue Lac Léman A2 Immeuble HARTHOMA bureau n° C - 1053 La Marsa, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le n°418 en date du 26 Mars 2021 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de fabrication de médicaments, située à la Zone Industrielle Medjez El Beb lot n°12 à proximité de la route régionale n°50 (reliant la ville de Medjez El Beb et la ville de Tebourba) de la délégation de Medjez El Beb du gouvernorat de Béja et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Béja et de la municipalité de Medjez El Beb.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le premier délégué chargé de la gestion des affaires du gouvernorat de Béja ou le secrétaire général de la municipalité de Medjez El Beb ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Elevage et Production Agricole «SEPAG» dont le siège social est situé à l'avenue des entrepreneurs à l'immeuble Hertz à Charguia 2 au gouvernorat de l'Ariana a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le n°9880 en date du 20 octobre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité d'élevage de volailles et de production d'œufs située à la route de Menzel Bou Zelfa Km 3.5 à Soliman au gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Soliman.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame la gouverneur de Nabeul ou Messieurs le chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Soliman ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mme Emna Bent Ahmed Belhaj Ajmi CIN n°00320360, a perdu le titre de propriété n°16157/03, pour le titre foncier n°18743 Mahdia situé à Ksour Essef.

Suivant déclaration sur l'honneur légalisé de signature le 6/3/2024. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 9/3/2024.

2024T00258DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Emna KACEM, titulaire de la CIN n°03809019, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/14355, objet du titre foncier n°16992 Mahdia sis à Borj Arif- Ezzahra, Gouvernorat de Mahdia. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Hiboune sous n°118 le 5/3/2024.

2024S00334DIVD2

Avis

Les héritiers de Sonia Sallemi déclarent avoir perdu le titre de propriété d'une parcelle de terre de 15 marjaa situé sur la route de Gremda km 10 Bouzayen et ils veulent extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2024X00314DIVD2

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	*31/12/2023*	*31/12/2022*
Portefeuille-titres	374 486	665 922
Actions et droits rattachés	45	37
Obligations et valeurs assimilées	347 067	623 948
Tires des Organismes de Placement Collectif	27 374	41 937
Placements monétaires et disponibilités	193 311	187 567
Placements monétaires	193 311	187 567
Créances d'exploitation	3	0
TOTAL ACTIF	**567 800**	**853 489**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	581	2 291
Autres créditeurs divers	1 233	532
TOTAL PASSIF	**1 814**	**2 823**

ACTIF NET		
Capital	547 090	825 356
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours	18 895	25 310
ACTIF NET	**565 985**	**850 666**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**567 799**	**853 489**

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0437870P
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2023	*31/12/2022*
Revenus du portefeuille-titres	26 651	39 624
Revenus des actions	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées	26 648	39 621
Revenus des placements monétaires	7 594	5 446
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**34 245**	**45 070**
Charges de gestion des placements	(8 436)	(12 247)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**25 809**	**32 823**
Autres charges	(1 193)	(1 424)
Contribution sociale de solidarité	(600)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**24 016**	**31 199**
Régularisation du résultat d'exploitation	(5 121)	(5 888)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**18 895**	**25 311**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	5 121	5 888
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 853)	(3 268)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	10 502	11 444
RESULTAT DE LA PERIODE	**29 665**	**39 375**

SICAV PLUS

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Identifiant Unique 0437870P

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2023	*31/12/2022*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	29 665	39 374
Résultat d'exploitation	24 016	31 198
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 853)	(3 268)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	10 502	11 444
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(314 346)	(300 842)
Souscriptions		
- Capital	1 395 950	327 179
- Régularisation des sommes non distribuables	48 611	13 114
- Régularisation des sommes distribuables	23 934	7 407
Rachats		
- Capital	(1 694 769)	(610 959)
- Régularisation des sommes non distribuables	(59 018)	(24 288)
- Régularisation des sommes distribuables	(29 054)	(13 295)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(284 681)**	**(261 468)**
ACTIF NET		
En début de période	850 666	1 112 134
En fin de période	565 985	850 666
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	12 421	16 874
En fin de période	7 924	12 421
VALEUR LIQUIDATIVE	**71,427**	**68,486**
TAUX DE RENDEMENT	**4,29%**	**3,91%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2024R00580BCFA5

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2023*	*31/12/2022*
Portefeuille-titres	438 145 353	458 799 208
Obligations et valeurs assimilées	420 369 028	453 440 676
Titres des Organismes de Placement Collectif	17 776 325	5 358 532
Placements monétaires et disponibilités	140 573 559	208 332 870
Placements monétaires	140 572 419	208 332 295
Disponibilités	1 140	575
Créances d'exploitation	0	0
TOTAL ACTIF	**578 718 912**	**667 132 078**

PASSIF		
Dettes sur opérations de pensions livrées	0	0
Opérateurs créditeurs	500 171	1 745 646
Autres créditeurs divers	827 544	2 349 645
TOTAL PASSIF	**1 327 715**	**4 095 291**

ACTIF NET		
Capital	544 990 925	631 242 918
Sommes distribuables		
Sommes distribuables de l'exercice en cours	32 400 272	31 793 868
ACTIF NET	**577 391 197**	**663 036 786**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**578 718 912**	**667 132 077**

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	*31/12/2022*
Revenus du portefeuille-titres	30 467 569	25 139 172
Revenus des obligations et valeurs assimilées	30 270 902	24 921 918
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	196 667	217 254
Revenus des placements monétaires	13 935 875	18 394 195
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**44 403 444**	**43 533 367**
Intérêts des mises en pensions	0	0
Charges de gestion des placements	(7 458 786)	(8 311 420)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**36 944 658**	**35 221 947**
Autres produits	1 631	0
Autres charges	(742 782)	(900 063)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**36 203 507**	**34 321 884**
Régularisation du résultat d'exploitation	(3 803 234)	(2 528 016)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**32 400 273**	**31 793 868**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	3 803 234	2 528 016
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 108 744)	(3 956 476)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	2 125 696	4 851 872
RESULTAT DE LA PERIODE	**37 220 459**	**35 217 280**

TUNISIE SICAV

Siège Social : 17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis
Identifiant Unique 0381567E
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	*31/12/2022*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	37 220 458	35 217 280
Résultat d'exploitation	36 203 506	34 321 884
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 108 744)	(3 956 476)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 125 696	4 851 872
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(122 866 049)	(35 133 963)
Souscriptions		
- Capital	409 579 470	545 306 878
- Régularisation des sommes non distribuables	22 357 996	24 848 520
- Régularisation des sommes distribuables	11 530 190	12 530 282
Rachats		
- Capital	(522 835 332)	(576 476 214)
- Régularisation des sommes non distribuables	(28 164 949)	(26 285 131)
- Régularisation des sommes distribuables	(15 333 424)	(15 058 298)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(85 645 591)**	**83 317**
ACTIF NET		
En début de période	663 036 786	662 953 470
En fin de période	577 391 197	663 036 786
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	6 037 742	3 174 801
En fin de période	4 954 467	6 037 742
VALEUR LIQUIDATIVE	**116,540**	**109,815**
TAUX DE RENDEMENT	**6,12%**	**5,18%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2024R00582BCFA5

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	*31/12/2022*	*31/12/2021*
Portefeuille-titres	107 266 563	92 170 409
Obligations et valeurs assimilées	28 633 040	23 592 073
Titres des Organismes de Placement Collectif	72 447 008	62 278 627
Emprunt d'états	6 186 515	6 299 709
Placements monétaires et disponibilités	57 307 216	50 975 919
Placements monétaires	46 220 917	28 149 166
Disponibilités	11 086 299	22 826 753
Créances d'exploitation	0	0
TOTAL ACTIF	**164 573 779**	**143 146 328**

PASSIF		
Opérateurs créditeurs	124 686	132 684
Autres créditeurs divers	107 528	30 602
TOTAL PASSIF	**232 214**	**163 286**
ACTIF NET	*164 341 565*	*142 983 042*
Capital	153 405 136	135 288 792
Sommes distribuables	10 936 429	7 694 249
Sommes distribuables des exercices antérieurs	304	852
Sommes distribuables de l'exercice en cours	10 936 125	7 693 397
ACTIF NET	**164 341 565**	**142 983 041**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**164 573 779**	**143 146 327**

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2022	*31/12/2021*
Revenus du portefeuille-titres	6 838 004	5 900 903
Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 907 984	1 041 527
Revenus des Emprunts d'Etats	4 680 077	4 598 544
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif	249 943	260 832
Revenus des placements monétaires	5 585 582	3 203 374
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**12 423 586**	**9 104 277**
Charges de gestion des placements	(1 051 304)	(748 791)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**11 372 282**	**8 355 486**
Autres produits	0	0
Autres charges	(250 604)	(211 438)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11 121 678**	**8 144 048**
Régularisation du résultat d'exploitation	(185 552)	(450 651)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**10 936 126**	**7 693 397**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	185 552	450 651
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	58 625	(655 178)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	57 803	800 908
RESULTAT DE LA PERIODE	**11 238 106**	**8 289 778**

SICAV TRESOR

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0587453J
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2022	*31/12/2021*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	11 238 105	8 289 778
Résultat d'exploitation	11 121 677	8 144 048
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	58 625	(655 178)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	57 803	800 908
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(8 956 731)	(6 923 146)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	19 077 150	1 927 010
Souscriptions		
- Capital	207 834 100	145 760 000
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 658 930)	(839 289)
- Régularisation des sommes distribuables	11 196 806	6 676 539
Rachats		
- Capital	(189 601 200)	(143 616 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 425 945	792 830
- Régularisation des sommes distribuables	(10 119 571)	(6 846 670)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**21 358 524**	**3 293 642**
ACTIF NET		
En début de période	142 983 041	139 689 398
En fin de période	164 341 564	142 983 041
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	1 370 743	1 349 307
En fin de période	1 553 072	1 370 743
VALEUR LIQUIDATIVE	**105,817**	**104,311**
TAUX DE RENDEMENT	**6,83%**	**5,51%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2024R00584BCFA5

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
Portefeuille-titres	**2 485 448**	**2 786 126**
Actions et droits rattaches	919 982	1 083 188
Emprunts d'Etat	1 559 926	1 576 230
Titres OPCVM	5 540	126 708
Placements monétaires et disponibilités	**724 729**	**953 497**
Placements monétaires	651 963	257 815
Disponibilités	72 766	695 682
Créances d'exploitation	**68 756**	**100 577**
TOTAL ACTIF	**3 278 933**	**3 840 200**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	4 245	5 740
Autres créditeurs divers	13 054	30 990
TOTAL PASSIF	**17 299**	**36 730**
Capital	3 171 400	3 703 293
Sommes distribuables	**90 235**	**100 178**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	93 623	122 845
Sommes distribuables de l'exercice en cours	<3 388>	<22 667>
ACTIF NET	**3 261 635**	**3 803 471**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**3 278 934**	**3 840 201**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**124 230**	**170 559**
Revenus des actions	44 773	64 200
Revenus des Emprunts d'état	79 457	106 359
Revenus des placements monétaires	***44 199***	***44 824***
Revenus des placements	***168 429***	***215 383***
Charges de gestion des placements	<52 244>	<68 747>
Revenu net des placements	***116 185***	***146 636***
Autres charges	<22 561>	<23 791>
Résultat d'exploitation	***93 624***	***122 845***
Régularisation du résultat d'exploitation	<3 388>	<22 667>
Sommes distribuables de la période	***90 236***	***100 178***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	3 388	22 667
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	12 239	46 377
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	25 967	3 634
Résultat net de la période	**131 830**	**172 856**

SICAV PROSPERITY

Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-Tunis
Identifiant Unique : 0492665X/M/N/000
Société d'Investissement à Capital Variable
Société d'Investissement à Capital Variable Régie par la loi n°2001-83 du 24 Juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**131 829**	**172 856**
Résultat d'exploitation	93 623	122 845
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	12 239	46 377
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	26 437	4 855
Frais de négociation	<470>	<1 221>
Transactions sur le capital	**<673 664>**	**<1 450 987>**
Souscriptions	**59 890**	**23 797**
Capital	41 000	17 100
Régularisation des sommes non distribuables	8 277	2 665
Régularisation des sommes distribuables	10 613	4 032
Rachats	**<733 554>**	**<1 474 784>**
Capital	<504 200>	<1 050 100>
Régularisation des sommes non distribuables	<99 176>	<178 249>
Régularisation des sommes distribuables	<130 178>	<246 435>
Variation de l'actif net	***<541 835>***	***<1 278 131>***
Actif net		
En début de la période	3 803 471	5 081 602
En fin de la période	3 261 635	3 803 471
Nombre d'actions		
En début de la période	26 279	36 609
En fin de la période	21 647	26 279
Valeur liquidative	***150,674***	***144,734***
Taux de rendement annualisé	***4,10%***	***4,27%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2024R00586BCFA5

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF		
Portefeuille-titres		
Actions et droits rattachés	169 088	376 155
Obligations et valeurs assimilées	573 900	586 400
Titres OPCVM	51 689	61 857
	794 677	**1 024 412**
Placements monétaires et disponibilités		
Placements monétaires	86 386	39 747
Disponibilités	164 451	234 491
	250 837	**274 238**
Créances d'exploitations	0	-
TOTAL ACTIF	**1 045 514**	**1 298 650**
PASSIF		
Opérateurs créditeurs	4 142	5 122
Autres créditeurs divers	7 704	7 234
TOTAL PASSIF	*11 846*	*12 356*
Capital	1 010 265	1 263 531
Sommes distribuables	**23 403**	**22 763**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	0
Sommes distribuables de l'exercice en cours	23 403	22 763
ACTIF NET	**1 033 668**	**1 286 294**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1 045 514**	**1 298 650**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	**45 798**	**49 686**
Dividendes	11 752	14 991
Revenus des obligations et valeurs assimilées	34 046	34 695
Revenus des placements monétaires	*6 551*	*5 601*
Total des revenus des placements	*52 349*	*55 287*
Charges de gestion des placements	<18 149>	<21 713>
Revenu net des placements	***34 200***	***33 574***
Autres charges	<9 571>	<9 779>
Résultat d'exploitation	***24 629***	***23 795***
Régularisation du résultat d'exploitation	<1 226>	<1 032>
Sommes distribuables de la période	***23 403***	***22 763***
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1 226	1 032
Variation des plus ou moins values potentielles sur titı	2 894	78 514
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	7 385	<92 412>
Frais de négociation de titres	<2 154>	<2 318>
Droit de sortie	0	776
Résultat net de la période	**32 754**	**8 355**

STRATEGIE ACTIONS SICAV SA

Siège Social :17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis
Identifiant Unique 0943109G
Société d'Investissement à Capital Variable
Régie par le code des OPC promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31/12/2023	31/12/2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploita	**32 754**	**8 355**
Résultat d'exploitation	24 629	23 795
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur t	2 894	78 514
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	7 385	<92 412>
Frais de négociation de titres	<2 154>	<2 318>
Droit de sortie	0	776
Distributions de dividendes	**<19 511>**	**<30 398>**
Transactions sur le capital	**<265 869>**	**<450 267>**
Souscriptions	**122 212**	**0**
Capital	118 869	0
Régularisation des sommes non distribuables	584	0
Régularisation des sommes distribuables	2 759	0
Rachats	**<388 081>**	**<450 267>**
Capital	<380 820>	<447 529>
Régularisation des sommes non distribuables	<24>	7 277
Régularisation des sommes distribuables	<7 237>	<10 015>
Variation de l'actif net	***<252 626>***	***<472 310>***
Actif net		
En début de la période	1 286 294	1 758 604
En fin de la période	1 033 668	1 286 294
Nombre d'actions		
En début de la période	574	776
En fin de la période	455	574
Valeur liquidative	***2 271,798***	***2 240,930***
Taux de rendement annualisé	***3,15%***	***1,12%***

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés au bulletin officiel du CMF

2024R00588BCFA5